

Habilitation Electrique B0 - H0(V) - BS BE Manoeuvre - Initiale

HABILIT

L'employeur est tenu de former ses salariés à la prévention des risques électrique pour les activités professionnelles où ces risques sont présents.

Présentiel - Synchrone

Objectifs

Sensibiliser les participants aux dangers du courant électrique - Connaître les méthodes et procédures à mettre en oeuvre pour intervenir sur les installations électriques et équipements dans les meilleures conditions de sécurité - Permettre à l'employeur de délivrer les titres d'habilitation.

Les + métier

Public Visé

Toutes personnes qui effectuent des opérations : sur ou au voisinage des installations électriques en exploitation ; sur des installations en construction au voisinage d'autres installations en exploitation. Les opérations d'ordre électriques effectuées sur les installations électriques doivent être confiées à des personnes qualifiées, formées et habilitées.

Pré Requis

Maîtrise orale et écrite de la langue française

Formation initiale :

Module tronc commun 1 : Aucune connaissance en électricité n'est demandée mais les personnes doivent être capables de comprendre les instructions de sécurité.

Formation recyclage :

Avoir suivi et validé une formation initiale de même nature que celle du

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Identifier les risques électriques sur ou à proximité d'une installation ou d'un ouvrage

Avoir un comportement adapté à la situation (risques)

Rendre compte de l'opération réalisée auprès, suivant le cas du chargé de : chantier, travaux, exploitation électrique, consignation ou de son employeur

Réaliser une intervention BT élémentaire et réarmement d'un dispositif de protection

Parcours pédagogique

En fonction des symboles choisis, voici le détail des savoir et savoir-faire :

• **Tronc commun 1 :**

Savoir :

Distinguer les grandeurs électriques rencontrées lors des différentes opérations : courant alternatif et continu, intensité, tension, puissance...

Enoncer les effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure.

Lister les prescription de sécurité associées aux zones d'environnement et aux opérations.

Savoir-faire et Savoir :

Citer les noms et les limites des domaines de tensions et reconnaître les matériels relevant des ouvrages ou des installations.

Citer les zones d'environnement et donner leurs limites.

Connaitre les principes de l'habilitation électrique : symboles, limites et formalisation.

Caractériser, identifier, contrôler et utiliser les équipements de protection collective.

Mettre en oeuvre le matériel et l'outillage approprié, connaître les risques liés à sa manipulation.

Décrire et appliquer les procédures et consignes en cas d'incendie ou d'accident dans un environnement électrique.

Evaluer le risque électrique et mettre en oeuvre les mesures de prévention.

• **Module 3 : Thèmes spécifiques B0 H0(V) Exécutant**

Savoir :

Nommer les acteurs concernés par les travaux (rôle et fonction).

Savoir-faire et Savoir :

Connaitre les limites de l'habilitation indice 0 et évaluer les risques dans ces limites.

Repérer la zone de travail, appliquer les prescriptions.

• **Module 4 : Thèmes spécifiques B0 H0(V) Chargé de chantier**

Savoir :

Nommer les acteurs concernés par les travaux (rôle et fonction).

Savoir-faire et Savoir :

Citer les documents applicables et les utiliser (autorisation de travail, certificat pour tiers...).

Connaitre les limites de l'habilitation indice 0 et évaluer les risques dans ces limites.

Mettre en place et organiser la zone de travail, assurer la surveillance du chantier.

• **Module 6 : Thèmes spécifiques aux manoeuvres**

Savoir-faire et Savoir :

Identifier les matériels électriques dans leur environnement, reconnaître leurs caractérisques et leur fonction.

Identifier, vérifier et utiliser les équipements de protection individuelle.

Connaitre les limites de l'habilitation symbole "BE" ou "HE".

Evaluer les risques liés aux manoeuvres, mettre en place les mesures de prévention et appliquer les instructions de sécurité.

Connaitre les acteurs concernés par les manoeuvres : chargé d'exploitation électrique et chargé de consignation.

Echanger les informations et les documents pertinents avec le chargé d'exploitation électrique ou le chargé de consignation.

• **Module 7 : Thèmes spécifiques BS Intervention BT élémentaire**

Savoir :

Connaitre les limites de l'habilitation "BS"

Savoir-faire et Savoir :

Echanger les informations et les documents pertinents avec le chargé d'exploitation électrique ou le chargé de consignation.

Identifier les matériels électriques dans leur environnement, reconnaître leurs caractérisques et leur fonction.

Identifier, vérifier et utiliser les équipements de protection individuelle.

Mettre en sécurité un circuit : pré-identification, séparation, condamnation, VAT et remise sous tension.

Appliquer les mesures de prévention lors d'une intervention BT élémentaire : préparer, organiser et mettre en oeuvre.

Mettre en oeuvre les procédures de remplacement ou de raccordement et les instructions de sécurité associées.

Appliquer les mesures de prévention lors des opérations : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter.

Méthodes pédagogiques

Formation théorique :

- Livret de formation

Formation pratique :

- Exercices de mises en pratique sur un ouvrage ou une installation types.

Méthodes et modalités d'évaluation

Evaluation théorique : QCM constitué de 15 questions minimum.

L'évaluation porte entre autres, sur les thèmes suivants : dangers de l'électricité, distances et zone d'environnement, limites des opérations associées au symbole objet de l'habilitation visée, mesures de protection collective et individuelle.

L'apprenant doit obtenir 70% de bonnes réponses au minimum.

Evaluation pratique : l'évaluation des savoir-faire est réalisée après l'évaluation positive des savoirs et à partir d'une ou plusieurs situations de travail ou d'intervention. L'évaluation est réalisée sur la base de trois critères : sans erreur, erreur mineure et erreur majeure.

Les critères d'acceptation sont les suivants : deux erreurs mineures au maximum, aucune erreur majeure.

Remise d'un avis d'habilitation pour l'employeur sous réserve de réussite aux évaluations

Modalités d'accessibilité handicap

Pour les personnes en situation de handicap, une personne référente est disponible pour répondre à vos questions sur contact@securitup.fr ou au 04 78 90 10 71

Durée

14.00 Heures **2** Jours

Durée de mise en pratique : 4.00 Heures



Contactez-nous !

Bastien ROGER
Directeur de la formation

Tél. : 0478901071
Mail : contact@securitup.fr